

Trainers' Digest



Bulletin d'informations de l'ETUI-REHS concernant les programmes de formation de l'UE

Nouveau programme "L'Europe pour les citoyens" (2007-2013)

La Commission européenne a proposé un nouveau programme intitulé "L'Europe pour les citoyens" à la suite du programme "Citoyenneté européenne active" qui courra jusqu'à la fin de 2006.

Le programme "Citoyenneté européenne active" était l'héritier des lignes budgétaires de l'UE qui, dans le passé, fournissaient des subventions pour les activités destinées à la promotion d'un dialogue avec les organisations de la société civile, y compris les syndicats.

La Commission avait proposé à l'origine un budget de 235 millions euros pour la période 2007 - 2013.

Cependant, le budget proposé à la suite de la discussion au Conseil, s'élève désormais à 215 millions euros.

Objectifs

On considère que le programme "L'Europe pour les citoyens" contribue aux objectifs généraux suivants :

- Permettre aux citoyens d'interagir et de participer à la construction d'une Europe encore plus proche, démocratique et ouverte sur le monde, unie et enrichie par sa diversité culturelle et développant ainsi la citoyenneté de l'Union européenne;
- Développer le sens de l'identité européenne, sur la base de valeurs, d'une histoire et d'une culture communes;
- Encourager le sens d'appartenance à l'Union européenne parmi ses citoyens;
- Renforcer la compréhension mutuelle entre les citoyens européens, en respectant et en encourageant la diversité culturelle et linguistique tout en contribuant au dialogue interculturel.

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.

En termes spécifiques, le programme aura vraisemblablement les objectifs spécifiques suivants qui doivent être mis en place sur une base transnationale :

- Rassembler les membres de communautés locales de toute l'Europe afin de partager et d'échanger des expériences, des opinions et des valeurs, de tirer les leçons de l'histoire et de construire l'avenir;
- Stimuler l'action, le débat et la réflexion sur la citoyenneté européenne et la démocratie, les valeurs partagées, l'histoire commune et la culture par la coopération au sein des organisations de la société civile au plan européen;
- Rapprocher l'Europe de ses citoyens en encourageant les valeurs et réalisations de l'Europe tout en préservant la mémoire de son passé;
- Encourager l'interaction entre les citoyens et les organisations de la société civile de tous les pays participants, en contribuant au dialogue interculturel et en mettant en exergue la diversité et l'unité de l'Europe, tout en accordant une attention particulière aux activités destinées à nouer des liens plus étroits entre les citoyens des Etats membres qui ont adhéré à l'Union européenne avant le 30 avril 2004 et ceux qui y ont adhéré depuis lors.

Types d'actions

Les activités du programme sont divisées en 4 actions et couvrent un grand nombre des activités soutenues dans le programme 2004-2006 afin de promouvoir la "Citoyenneté européenne active".

Il convient cependant de noter que toutes les activités soutenues préalablement n'apparaîtront pas sous la forme et la même structure que dans le programme précédent.

Action 1 - "Citoyens actifs pour l'Europe" - consiste actuellement en :

- jumelages (incluant des rencontres de citoyens et des conférences);
- projets de citoyens et mesures de soutien (y compris une nouvelle catégorie de projet basée sur l'expérience de la gestion d'actions pilotes en 2006-2007, et les mesures de formation et d'information).

Action 2 - "Société civile active en Europe" - consiste actuellement en :

- soutien structurel aux organisations européennes de recherche d'intérêt public (c'est-à-dire la gestion des subventions);
- soutien structurel aux organisations de la société civile au plan européen (c'est-à-dire la gestion des subventions);
- soutien aux projets initiés par les organisations de la société civile (cette activité remplace les appels à propositions séparés antérieurs gérés par des organisations syndicales intersectorielles, des ONG et des associations/fédérations européennes).

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.

Action 3 - "Ensemble pour l'Europe" - consiste actuellement en :

- événements très visibles, tels que commémorations, récompenses, événements artistiques, conférences européennes;
- études, enquêtes et sondages d'opinion;
- outils d'information et de diffusion.

Action 4 - "Souvenir européen actif" - consiste actuellement en :

- préservation des principaux sites et archives liés aux déportations et à la commémoration des victimes (cette action développe et poursuit les activités soutenues dans un premier temps par la décision n° 792/2004/CE du Conseil et du Parlement européen du 21/04/2005).

Candidats et pays éligibles

Le programme sera ouvert à tous les partenaires encourageant la citoyenneté européenne active, en particulier aux autorités locales et aux organisations municipales, aux organismes européens de recherche de politique publique (groupes de réflexion), aux groupes de citoyens, et à d'autres organisations de la société civile, des 27 Etats membres. Dans le futur, le programme sera aussi ouvert aux

- pays de l'AELE
- pays candidats bénéficiant de la stratégie de préadhésion
- Balkans occidentaux

Intérêt pour les syndicats

Il convient de noter que les organisations de la société civile telles que celles qui sont mentionnées à l'article 5 sont définies comme incluant "entre autres, les syndicats, les institutions et organisations pédagogiques actives dans le domaine du travail bénévole et du sport amateur."

Cependant, comme cela a été expliqué, l'appel à propositions spécifique ouvert aux organisations syndicales intersectorielles, que la DG EAC avait géré pendant un certain nombre d'année avant 2006, n'a pas été poursuivi dans le nouveau programme proposé.

De nombreux éléments prouvent que les syndicats considèrent qu'il est important d'encourager leurs membres à discuter des questions de "citoyenneté" et de société civile, comme la nouvelle constitution européenne proposée, la stratégie de Lisbonne, l'apprentissage tout au long de la vie, le développement du dialogue social, etc., et à s'y engager. Il est dès lors à espérer que les domaines thématiques et les priorités définis par le nouveau programme tiendront compte de la contribution potentielle des syndicats, qui constituent le plus vaste réseau européen d'organisations de membres actives dans la société civile.

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.

Administration du programme

La gestion du programme "L'Europe des citoyens" sera répartie entre la Commission européenne, la DG Education et Culture, et l'Agence exécutive Education, Audiovisuel & Culture créée récemment par la Commission.

L'Agence exécutive EAC sera en grande partie responsable de la mise en oeuvre et de la gestion des actions 1, 2 et 4 du programme.

Toutes les informations appropriées peuvent être obtenues auprès de :

Agence exécutive Education, Audiovisuel & Culture (EACEA)

Unité P7 Citoyenneté

BOUR 00/13

B- 1049 Bruxelles

Belgique

Tél.: +32 2 299 11 11

Fax: +32 2 296 23 89

E-mail: eacea-p7@ec.europa.eu

<http://eacea.ec.europa.eu/int/static/en/citizenship/index.htm>

Le département de la Commission chargé de la mise en oeuvre et de la gestion de l'action 3 sera l'unité D4 de la Direction générale Education et Culture.

E-mail: eac-soc-civile@ec.europa.eu

Tél.: + 32 2 299 00 61

Fax: +32 2 299 93 02

Informations pour les syndicats et conseils

La bibliothèque en ligne du Service d'information de l'ETUI-REHS Formation fournira des informations actualisées concernant les futurs appels à propositions à l'adresse:

http://education.etui-rehs.org/etuco/fr/eu_information/library/default.cfm

Si vous avez besoin d'une aide spéciale dans la préparation de votre proposition de projet ou de suggestions sur les recherches de partenaires, veuillez nous contacter à cette adresse: spennell@etui-rehs.org

L'appel à propositions, y compris le financement, les règles d'éligibilité, les dossiers de candidature et les données de contact appropriées pour de plus amples informations, figurent également à l'adresse Internet suivante:

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/activecitizenship/citizens_fr.html

Toute suggestion visant à améliorer la présente newsletter est la bienvenue.